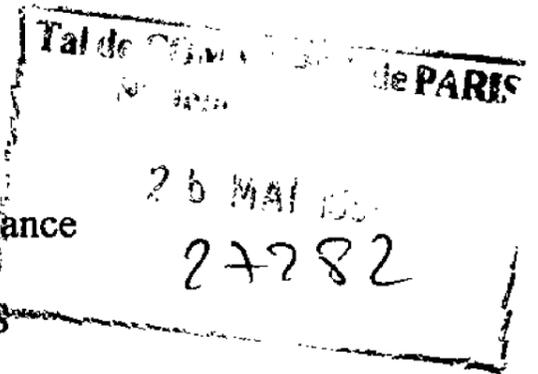


**FRANCE ANTILLES**  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 964 800 francs  
Siège social : 84, avenue d'Iéna, 75116 PARIS  
R.C.S. Paris B 303 449 581



813 602

**PROCES-VERBAL DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 1998**

L'an mil neuf-cent quatre-vingt-dix-huit  
Le vingt-six juin,  
A dix heures,

Les actionnaires de FRANCE ANTILLES, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 964 800 francs divisé en 9 648 actions de 100 francs se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire suivant convocation du directeur général unique en date du 11 juin 1998.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par chaque membre de l'assemblée.

Madame Rolande HERSANT préside la séance.

Monsieur Michel HERSANT et Monsieur Philippe HERSANT sont désignés comme Scrutateurs.

Madame Michèle HERSANT est choisie comme Secrétaire.

Les Commissaires aux Comptes sont présents.

La Présidente constate que la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble plus du quart du capital social.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis est apte à délibérer valablement sur l'ordre du jour de la présente réunion :

---

**EXTRAIT**

**SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale prend acte de l'expiration, à l'issue de la présente l'assemblée générale ordinaire, des mandats de Commissaires aux Comptes titulaires de la FIDUCIAIRE GENERALE DE PARIS et de Monsieur Jean Claude ESPINASSE et des mandats de Commissaires aux Comptes suppléants de Monsieur André CHOPINEAU et de Monsieur Gérard LEPLE.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

P. F.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la FIDUCIAIRE GENERALE DE PARIS pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Jean-Claude ESPINASSE en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer la S.A. SAFREC, demeurant 153, rue de Franche Comté, ZAC des Provinces, 45160 OLIVET, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Bruno VERGRACHT, demeurant 153, rue de Franche Comté, ZAC des Provinces, 45160 OLIVET, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **ONZIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

---

**Certifié conforme**  
**par le Directeur Général Unique**

*P. Quant*



**SOCIETE PRIVEE DE PARTICIPATION**  
Société civile au capital de 10 000 francs  
Siège social : Résidence Normandy Home, 14390 CABOURG  
RCS Caen D 316 830 579

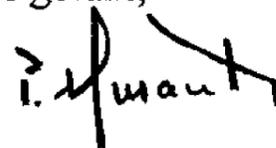
S.A. FRANCE ANTILLES  
84, avenue d'Iéna  
75116 PARIS

Le 15 juillet 1998

Messieurs,

Nous vous informons de notre décision de nommer Monsieur Laurent GUTHMANN en qualité de Représentant Permanent de notre société au Conseil de Surveillance de la S.A. FRANCE ANTILLES, en remplacement de Madame Caroline HERSANT.

Le gérant,



Philippe HERSANT